

# Les quatre saisons de la Baratte

Métiers, Culture et Patrimoine

[www.loire-baratte.com](http://www.loire-baratte.com)

n° 14

Été  
2008

## Actualités :

- En bref : Saint-Fiacre, un saint très populaire....
- On aime....
- La Baratte répond aux critères du décret 2006-821...
- Casse-tête des kilomètres alimentaires : l'étau se resserre
- Agenda 2008
- Manifeste pour la préservation du paysage baratton
- Les gens :**
- Louis FASSIER : « A 64 ans, j'ai fait mon premier vilain panier »
- Patrimoine :**
- Techniques agricoles biologiques
- Réalités hydrologiques

**En bref :** La popularité de Saint-Fiacre, patron des jardiniers ne s'est jamais démentie (son culte remonte au Moyen-Age) et connaît, un peu partout, un regain d'intérêt et de ferveur. Saint-Fiacre est un saint de proximité qui s'est tenu auprès de ceux qui avaient besoin d'être soutenus : Indigents et pèlerins qu'ils nourrissaient de ses légumes, et malades qu'ils soulageaient par imposition des mains et plantes médicinales. Cette mission fut l'affaire de toute une vie. Il nous transmet des valeurs de partage et de respect de la terre nourricière. La Baratte est une terre de partage. Au cours des siècles, plusieurs centaines de jardiniers ont foulé le limon et contemplé le val prospère. Jardiniers professionnels et amateurs, projets d'insertion de maraîchage, projets créatifs pour les enfants, habitants du quartier et de la ville en quête d'un carré potager, visiteurs et touristes, naturalistes, amoureux des jardins et de la nature, artistes peuvent chacun trouver leur place sur cette terre ancestrale. Notre programme annuel guidera vos pas sur nos jardins. Vos visites sont toujours chargées de sens car elles soutiennent notre engagement en faveur de notre beau patrimoine et de nos valeurs. Ensemble, nous partagerons, un moment authentique sur le site unique et symbolique des jardiniers de la Baratte.

## ON AIME :

### LA MOSTRA DELLE CAMELIE

qui s'est déroulée à Pâques. Notre association était amicalement invitée pour présenter une exposition ethnographique sur les jardiniers barattons à Cannero Riviera (Lac Majeur – Italie)

### Agriculture péri-urbaine

C'est le décret n° 2006-821 du 7 juillet 2006 qui est relatif à la protection et à la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains et modifiant le code de l'urbanisme et le code rural.

Sa mise en oeuvre dépend des Présidents des Conseils Généraux [http://www.fne.asso.fr/PA/territoires/dos/decret821\\_espaces\\_agri\\_periur\\_b.pdf](http://www.fne.asso.fr/PA/territoires/dos/decret821_espaces_agri_periur_b.pdf)

France Nature Environnement a fait de nombreux travaux sur le thème de l'agriculture péri-urbaine disponibles sur son site. La réalité du site des jardiniers de la Baratte relève triplement de ce décret : périurbaine, naturelle, agricole.

### Espaces naturels sensibles

Les Conseils généraux sont également compétents, depuis 1985, dans la mise en oeuvre d'une politique de protection des espaces naturels sensibles. A ce titre, il disposent de la possibilité de percevoir sur les constructions une "taxe départementale des espaces naturels sensibles" (TDENS). Cette recette est grevée d'affectation spéciale : cela signifie qu'elle est réservée à l'acquisition, l'entretien et la mise en valeur d'espaces naturels.

La Baratte, espace naturel sensible, est un trait d'union entre la ville et la campagne qu'il convient de soigneusement entretenir au titre du patrimoine naturel nivernais.

Les critères de ce territoire rural répondent aux compétences, spécifiques du Conseil Général.

## Actualités



## AGENDA 2008

- **Vendredi 30 mai 2008 : Colloque PAYSAGES ET JARDINS**, Eglise du Vieux Chaluzy – Saint-Eloi, programme et fiche d'inscription disponibles sur [www.loire-baratte.com](http://www.loire-baratte.com) ou auprès de l'association ;
- **Samedi 31 mai 2008 après-midi et 1<sup>er</sup> juin journée : « Les Journées de la Baratte » et « Rendez-vous aux jardins »** lieu : jardin flore et insectes « Le Clos Monard », expos : Miel et abeilles, les jardins potagers du XVIII<sup>e</sup> siècle le voyage des plantes potagères, Animation nature : faune et flore de nos jardins, ateliers jardinage des enfants le samedi, artisanat, sculptures, plantes aromatiques, miel, librairie, produits biologiques, associations partenaires, visites guidées, le dimanche à 10 h 30 et 15 h, site des jardiniers de la Baratte, animation peinture enfants à 15 h ;
- **Dimanche 15 juin 2008 : Journée du patrimoine de pays**, thème les maisons des jardiniers-maraîchers, expositions et visite sur site à partir du jardin flore et insectes, en partenariat avec les Maisons paysannes de France ; Rendez-vous au « Clos Monard » ;
- **Dimanche 21 septembre 2008 : Fête européenne du patrimoine**, des « Mangeux d'ail » et terroirs ;
- **Samedi 27 septembre 2008 : Fête de la Saint-Fiacre.**

Renseignements : 06 10 39 57 26 ou

e-mail : [st-fiacre@caramail.com](mailto:st-fiacre@caramail.com)

## Casse-tête des kilomètres

### alimentaires : l'étau se resserre

« Le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, a annoncé, jeudi 24 avril qu'il allait rendre « obligatoire » la répercussion à leurs clients de la hausse des prix du gazole subit par les entreprises de transport routier ». *Source : Le Monde 26/04/2008*. Produire et consommer local prend tout son sens. Les fruits et légumes acheminés par transport routier sont en passe de devenir des achats de luxe qui coûteront de plus en plus chers à la collectivité (prix des carburants et pollution) Là-dessus s'ajoutent le spectre de la famine mondiale, l'assèchement des nappes phréatiques espagnoles et bien d'autres réjouissances !

## Le Collectif Loire-

### Baratte rencontre la Préfecture

(Loire Vivante, Solidaire avec les Paysans, Nevers Aménagement Environnement, Saint-Fiacre Loire-Baratte). Le Collectif Loire-Baratte rencontre, en mai, les gens du Préfet de la Nièvre pour évoquer l'avenir de notre Baratte.

## Manifeste pour la protection des jardins et du bocage baratton

Dans les années 70, nos pères et grands-pères allaient jusqu'en Cour d'appel de Bourges pour sauver le bocage baratton. En 2001, une grande majorité des habitants de nos quartiers : Mouësse, Sablons, Baratte signaient une pétition pour préserver la Baratte d'un projet de « pénétrante ». En 2005, la Cour d'appel de Lyon statuait sur le caractère inondable du secteur et une pétition « Sauvons la Baratte des maraîchers », à l'occasion de la révision du PLU de Nevers, était signée par de nombreux citoyens. En 2006, notre association signait le « Manifeste pour les Paysages ». Aujourd'hui, elle lance le « Manifeste pour la Protection des jardins et bocage barattons ».

Ce document est disponible sur notre site internet et auprès de notre association.